Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aménagement et transports à Morges : nouvelle approche globale

L'étude-test portant sur la transversale routière et l'aménagement de Morges vient d'être rendue publique. Cette étude, fruit d'un partenariat entre les niveaux national, cantonal, régional et communal, établit un diagnostic de la situation actuelle et dégage les grandes options qui permettront d'envisager l'avenir - non seulement en termes de transports, mais aussi en termes d'aménagement et d'environnement - d'une région (Lausanne-Morges) en pleine évolution.

Après quinze mois de travaux, l'étude-test portant à la fois sur la traversée autoroutière de Morges, sur les transports publics et sur une vision globale de l'aménagement de la région, vient d'être rendue publique. Celle-ci concrétise la volonté commune des acteurs concernés - Confédération, Canton, Ville de Morges et Association des communes de la région morgienne - de chercher ensemble des solutions aux problèmes actuels et futurs des transports et d'aménagement de ce territoire.

L'étude, qui sera par la suite soumise pour décision aux autorités concernées, vérifie l'impossibilité de résoudre les problèmes du trafic routier de cette région par des mesures portant uniquement sur les transports individuels. Pour une amélioration réelle et à long terme, il s'agit d'influer sur l'ensemble des domaines interdépendants que sont les transports en général (notamment les transports publics), l'aménagement du territoire et l'environnement. Le comité de pilotage de l'étude propose ainsi d'agir dans les trois domaines complémentaires suivants :

· le transfert modal : développer les transports publics pour qu'ils prennent en charge une part nettement plus importante des déplacements, jusqu'à stopper l'augmentation du trafic individuel ;

· l'aménagement du territoire : concentrer les nouvelles constructions dans des quartiers denses, proches des gares et des haltes bien desservies par les transports publics, cela dans le but de limiter la demande en transport individuel ;

· la gestion des trafics routier et autoroutier : limiter l'augmentation de la part de transports individuels à l'aide de mesures telles qu'une séparation et une modération

des trafics en fonction des types de déplacements (locaux, urbains, intervilles), une meilleure régulation du stationnement, etc.

L'étude a par ailleurs permis de retenir deux " scénarios transports et aménagement ", convergents dans leur approche globale de la problématique, mais qui se distinguent par leur traitement de la traversée autoroutière actuelle :

le premier propose en effet d'enterrer ou de détourner l'autoroute afin, notamment, de réaménager la zone occupée par le tracé actuel, et ainsi de résorber la coupure actuelle entre le Nord et le Sud de Morges. Le second scénario envisage quant à lui de créer une nouvelle liaison autoroutière évitant le centre de Morges en reliant directement Morges-Ouest à l'échangeur de Villars-Sainte-Croix, tout en gardant le tracé actuel qui serait reconverti en route de distribution urbaine.

Le comité de pilotage recommande la poursuite de l'étude de ces deux variantes, tout en privilégiant la seconde, notamment pour son approche permettant un réaménagement urbain du tracé actuel.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 juin 2003

Alain Jaccard, chef du Service des travaux de Morges, tél : 021 804 96 80 Dominique Zanghi, adjoint au Service de l'aménagement du territoire, tél : 021 316 74 53